

Calvinet

les nouvelles

16 octobre 2011



Foire aux potirons



La foule



Bonne Année 2012



*Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie
mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années.*

John Fitzgerald Kennedy

Bulletin municipal n° 34 - Janvier 2012



Cette rubrique propose de relater l'histoire de personnes natives du canton de Montsalvy, ayant eu un lien avec Calvinet, et qui ont émigré à Paris ou ailleurs

Pierre VIGIER (1760 – 1817)

Pierre VIGIER est un enfant de Cassaniouze, qui a cependant un lien fort avec Calvinet.

Né à Ayrolles Vieille le 19 janvier 1760, il est l'un des sept enfants d'un autre Pierre VIGIER, et de Françoise GRATECAP.

Ce dernier est grand bouvier à la ferme de Lamothe, dépendant du château du même nom.

Citons Géraud de BONNAFOS, dans le texte *Pierre VIGIER vu de Lamothe*, reproduit dans le livre d'André BOURGOIN *LA DYNASTIE VIGIER à Savigny-sur-Orge et à Lamorlaye* Editions Maury 1995, qui constitue la principale source du présent article :

« Joseph de BONNAFOS était propriétaire du château de Lamothe à Calvinet et des fermes situées autour du château. Le domaine de Lamothe était une ferme importante pour l'époque avec une centaine d'hectares, six paires de bœufs installées dans ce qu'on appelle encore la grange des bœufs, sous l'autorité du grand bouvier, personnage important, responsable de cette écurie et de ce bétail.

(...) Quand Pierre eut une douzaine d'années, Joseph de Bonnafos dit à son père : « Ton fils est très intelligent ; si tu veux, je paye ses études car ce petit ne nous décevra pas ». Le père de Pierre a accepté sans très bien savoir ce qui s'ensuivrait. On envoya Pierre Vigier chez un chanoine à Versailles, qui lui apprit tout le latin qu'il savait, et ensuite Pierre Vigier fit ce qu'on pourrait appeler maintenant son droit (...)

A l'âge de vingt-cinq ans, Pierre Vigier devient Procureur au Parlement de Paris, ce qui, sous l'Ancien Régime, correspond à la fonction d'avocat. En raison de la cessation du Parlement de Paris, décrétée sous la Révolution, le 15 octobre 1790, il quitte cette profession.

A cette époque meurt son père.

« Le grand bouvier meurt. Joseph de Bonnafos écrit à Pierre Vigier : « Ton père est mort, il a laissé de l'argent qui est à toi, il te faut venir le chercher ». Pierre Vigier vient à Lamothe et dit à Joseph de Bonnafos : « cet argent, je n'en ai pas besoin ; je vais le faire travailler et j'ai une idée, je vais faire des bains flottants sur la Seine ».



Suite page 23

*Calvinet Les Nouvelles n° 34 - janvier 2012 - bulletin municipal d'informations semestriel
Direction de publication : Edouard de Bonnafos - réalisation : Pierre Couderc - François Danemans - Robert Malbos
Ce numéro a été imprimé à 260 exemplaires par l'imprimerie I2S Del Barco Aurillac.*

Éditorial



SOMMAIRE

SOMMAIRE

Les originaires du canton de Montsalvy à Paris.....p 2

Éditorialp 3

Vie de la commune :

Réunions du Conseil.....p 4

infos.....p 11

Etat Civil 2011p 12

Animations 2012p 13

Vie associative.....p 14

Au cours de l'année 2011, la vie de la commune a été, comme d'habitude, scandée par les rencontres organisées par les associations de Calvinet. Les différentes manifestations furent nombreuses, modestes ou de grande envergure, ouvertes à tout public ou réservées aux membres de l'association organisatrice mais toujours chaleureuses et porteuses de souvenirs à partager.

Les associations de Calvinet, au nombre d'une douzaine, sont une richesse de notre village. Elles sont créées, vivent ou sont mises en sommeil au gré des besoins et des bonnes volontés qui acceptent de s'en occuper. Elles sont spécialisées dans leur objet (animation, sport, culturel, culturel, ...) et permettent ainsi à chacun, s'il veut s'impliquer dans la vie de la commune, de choisir celles qui lui conviennent le mieux.

Grace à ces manifestations, Calvinet est ainsi souvent mis à l'honneur dans la presse, en particulier pour les trois grandes manifestations de 2011 : le centenaire de Jean Marie Gaston, la foire aux potirons et le marché de Noël ; nous pouvons en être fiers. Mais aussi et surtout, les manifestations, grandes ou petites, créent des rencontres très riches entre des personnes d'origine et d'opinion très diverses, favorisant ainsi un ciment social indispensable à nos villages s'ils veulent conserver leur dynamisme.

Mais sans les bonnes volontés pour s'impliquer dans les responsabilités et l'animation de ces associations, celles-ci ne pourraient pas vivre, aussi, je remercie en mon nom propre et au nom de tout le Conseil Municipal tous ceux qui les font vivre pour leur bonheur et celui de tout le village.

Je profite de cet éditorial pour adresser tous mes vœux aux lecteurs de ce bulletin. Je n'oublie pas ceux qui sont dans la peine et la solitude ; que cette nouvelle année soit pour eux un nouveau départ avec l'aide de chacun d'entre nous.

Edouard de Bonnafos, maire

Rendez-vous en juillet 2012 pour découvrir votre prochain bulletin !

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : Couderc.vernhe@wanadoo.fr



Séance du 30 juin 2011

Carte scolaire 2011

Monsieur le Maire fait part de la motion adoptée à l'unanimité le 9 avril 2011 par l'assemblée générale des Maires et des Présidents de Communautés de communes du Cantal,

Le Conseil Municipal approuve la motion et demande le maintien des moyens affectés à l'enseignement, le respect du code de l'éducation sur l'accueil des enfants de 2 et 3 ans en zone de revitalisation rurale, l'application de la Charte des Services Publics en Milieu rural, la prise en compte des spécificités géographiques et climatiques des territoires.

Location appartement à Madame LECA

Location à **Madame Régine LECA** d'un appartement dont elle est propriétaire dans le bourg de Calvinet, du 1^{er} juillet au 31 août 2011 pour loger le maître-nageur.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Courrier du Préfet en date du 6 mai 2011, invitant le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal de Calvinet-Mourjou dans le cadre de ce projet.

Le Conseil Municipal considérant que la dissolution de ce syndicat ne correspond pas aux orientations définies dans la réforme des collectivités territoriales, décide à l'unanimité des membres présents de refuser la dissolution du Syndicat Intercommunal de Calvinet-Mourjou et de maintenir cette structure.

Travaux de voirie

Lors de sa séance du 19 novembre 2010 le Conseil Municipal a mandaté l'entreprise Colas, pour la réalisation des travaux de voirie 2010 pour la somme de 17 387.75 € HT, et pour le programme de voirie 2011, devis de 13 480 € HT. D'autres travaux urgents ont été demandés durant l'intervention pour un complément d'un montant de 9 601.20 € HT.

Vente de terrain au Puech

Demande de Monsieur Anthony BAYET et Mademoiselle Perrine MERESSE, d'acquérir les terrains, parcelle n° 349, section B, d'une superficie de 791m², et parcelle n° 356, section B, d'une superficie de 1010 m², au lieu-dit Le Puech. Le Conseil Municipal décide la vente à 11 euros le m².

Indemnités de chaussures et petit équipement pour l'année 2011

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux agents techniques les indemnités de chaussures et petit équipement pour l'année 2011. Le montant de chaque indemnité est de 32,74 €. Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2011. Six agents sont concernés.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, décide d'allouer à l'Abbé Pierre CIPIERE, l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2011, d'un montant de 119.55 €. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2011.

Projet foyer de vie (Leynhac, Boisset, Calvinet)

La réunion provoquée le 16 juin 2011 a permis d'appréhender le projet dans sa dernière version. Il consiste en la création d'un foyer de vie pour quarante handicapés vieillissant, à Leynhac, et de résidences pour les parents des

handicapés en priorité à Boisset et Calvinet. Le Conseil Municipal de Calvinet décide d'apporter tout son concours à ce projet. Il souhaite y associer les décideurs ainsi que toutes les associations cantaliennes qui prennent en charge le handicap. Il demande au Conseil Général du Cantal de lancer "l'appel à projet".

Questions diverses :

- **Pêche à l'étang de l'Estanquiol** : ouverture le samedi 25 juin et fermeture le dimanche 11 septembre. Le règlement sera rédigé et publié dans un arrêté du Maire.
- **Présentation de devis** :
 - ◆ COLAS et EUROVIA pour les travaux de voirie de l'extension du lotissement du Puech. Pas de décision dans l'attente du devis de l'entreprise CAUMON.
 - ◆ EQUIP FROID pour une armoire réfrigérée à installer dans le local associatif de la salle des fêtes. L'ACCA participera largement à ce financement. Montant HT 2 099 €
 - ◆ CAMIF et LAFA pour 5 tables à la Cantine. Devis de LAFA retenu pour la somme de 1 015 € HT.
- **Sous-sol Poste** : Une réflexion est demandée sur l'usage de ce local
- **Travaux de voirie rue de Baillage** : Ces travaux ne seront pas exécutés avant la réfection des réseaux de la Place de l'église.
- **Assainissement collectif** : Monsieur le Maire rappelle le rapport final du schéma d'assainissement et fait part de la demande de Mr et Mme Chautard et Mr et Mme Casses du Faisan pour un raccordement au réseau collectif. Des devis seront demandés à des entreprises.
- **Toilettes publiques** : Les travaux sont en partie réalisés. La grille du caniveau sera poursuivie sur toute la longueur. De l'enrobé à froid sera déposé par l'agent technique sur les gravillons.
- **Demande de Mr Hubert Molénat** : Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur Hubert Molénat de propositions que pourrait lui faire la commune en vue de la construction d'un bâtiment à usage artisanal. Après réflexion, le Conseil Municipal lui propose le terrain derrière l'atelier Felgines.
- **Vitrine Point Tourisme** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Marie-France Guiu informant qu'elle cesse de décorer la vitrine du Point Tourisme. Il indique à l'assemblée qu'il lui répondra de vive voix pour la remercier du travail remarquable qu'elle a exécuté depuis 2005.
- **Terrain de camping** : Des devis de petites bornes éclairage et prises de courant seront demandés.
- **Désherbant** : plusieurs membres de l'assemblée demandent une réduction de l'utilisation de désherbant sur les voies publiques.

Séance du 22 juillet 2011

Aliénation d'une partie de chemin rural du Pouget

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 29 avril au 13 mai 2011 le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour l'aliénation de cette partie de chemin.

Commission Intercommunale des Impôts

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2010, la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) est désormais obligatoire. Cette commission se substitue aux commissions communales des impôts directs de chaque commune membre de la communauté de communes. Un membre et son suppléant doivent être désignés pour la commune de CALVINET. Le conseil municipal désigne Bruno PUECH, membre titulaire et Josette MERCADIER membre suppléant.

Tarif repas cantine

A compter de la rentrée de septembre 2011 les nouveaux prix des repas à la cantine seront les suivants : 1.85 € au lieu de 1.80 € (repas enfant), 4.10 € au lieu de 4 euros (repas adulte)

Tarif garderie

Le tarif de la garderie, applicable à la rentrée de septembre est fixé à 2 euros de l'heure au lieu de 1.95 €. La tarification reste effectuée à la 1/2 heure.

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Le Conseil Municipal souhaite le renouvellement du contrat qui expire le 31 août 2011. Sous réserve de l'accord de l'Etat, il prendra effet au 1^{er} septembre 2011 pour la durée accordée dans la convention avec l'Etat, avec une durée hebdomadaire de 35 heures. Le traitement restera fixé sur la base du SMIC.

Vente de terrains au Puech

En complément de sa décision du 10 juin 2011, de vente de terrains à monsieur Anthony BAYET et Mademoiselle Perrine MERESSE, le Conseil Municipal s'engage à prendre à sa charge les réparations en cas de dégâts causés au moment de la construction sur les canalisations ainsi que les travaux de raccordement si l'administration exige un compteur près de la voie publique, côté Nord.

Achat de parcelles à Mr Chabut

En complément de sa délibération du 15 avril 2011 et dans le cadre de la vente de terrains par Monsieur Jean-Marc Chabut à la commune de Calvinet pour la régularisation de l'assise du carrefour RD19 / rue Géraud de Bonnafos, le Conseil Municipal confirme l'achat des parcelles de la section AB, n° 535, superficie de 32 m² et n° 537, superficie de 43 m², au prix de 1 euro le m².

Questions diverses

- **Toilettes publiques** : Quelques détails restent à exécuter : retrait des matériaux non utilisés, terminer l'encadrement de la porte, application d'une autre couche de peinture sur la porte, pose d'un dérouleur de papier toilettes, contact de EDF pour la pose d'un compteur à rajouter dans la cave, extension de garantie auprès de l'assurance.
- **Raccordement au réseau collectif des égouts** : Un devis sera demandé à 2 entreprises pour le raccordement des propriétés Chautard et Casses au Faisan
- **Salle des fêtes : aspirateur** : Le devis de la CAMIF est retenu. Montant 310 €
- **Anciens garages de la Poste** : une discussion s'engage sur la nouvelle destination de ces locaux. Les responsables d'associations seront contactés pour recenser leurs besoins.
- **Refus aide DETR 2011** : Pour la réalisation de la voirie du lotissement du Puech, un dossier de demande d'aide financière avait été déposé à la Préfecture dans le cadre DETR 2011. Un courrier nous a été adressé indiquant qu'en dépit de l'éligibilité de notre dossier, notre demande n'était pas retenue en raison des priorités et des arbitrages.
- **Accord FEC 2^{ème} tranche atelier communal** : Le Conseil Général a accordé une aide financière de 15 900 € au titre du Fonds d'Equipement des Communes Rurales.
- **Chasse-neige** : les entreprises contactées pour devis vont être relancées.
- **Travaux école** : Suite au contrôle effectué par la Commission de Sécurité, il y a lieu de poser un plafond coupe-feux de 1 heure au lieu d'1/2 heure, dans les anciens préaux et une porte coupe-feu en bas de l'escalier, côté maternelle. Une rencontre va être organisée entre l'entreprise Eric Felgines et la SOCOTEC.
- **Cuve à fuel** : Se renseigner sur les normes pour placer une telle cuve avec pompe dans l'atelier communal.
- **Camping-cars** : Les camping-caristes peuvent utiliser douches et lave-linge moyennant tarif des campeurs.
- **Ecoulement des eaux pluviales** : Depuis la réfection du chemin du Claux, des problèmes d'écoulement des eaux pluviales ont été relevés aux maisons Tournier et Lacipière Cécile, chemin du Claux.

Séance du 9 septembre 2011

Extension lotissement "LE PUECH" vente du lot n°5

Demande de Monsieur Hakim IDJOUADINE et Mélanie PAYEN pour ce lot de 705m², dans l'extension du lotissement. La vente est approuvée au prix fixé lors de la séance du 5 juillet 2007, soit 11 euros le m².

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Accord de Pôle Emploi pour le renouvellement du contrat de CAE qui prendra effet au 1^{er} octobre 2011 pour une durée de 6 mois, avec une durée hebdomadaire de 35 heures. Aide de l'Etat au taux de 80% pour 26 heures.

Analyse du radon - bâtiment Ecole et Cantine

Après examen des devis l'assemblée retient celui de SARL HADDEX, pour un montant de 460 euros HT.

Prix de vente de l'eau 2012

Les nouveaux tarifs pour la facturation de l'automne 2012 sont les suivants

Location du compteur	70,00 € (inchangé)
Redevance assainissement	0.65 € par m ³ (au lieu de 0.50)
0 à 100 m3	0.82 € (+ 1 centime)
101 à 200 m3	0.70 € (+ 1 centime)
201 à 500 m3	0.61 € (+ 1 centime)
+ 500 m3	0.43 € (+ 1 centime)

Classement des voies d'une commune

Il en existe deux types

Chemins ruraux : En général ils desservent une parcelle agricole ou forestière non bâtie ou sont utilisés par des chemins de randonnée. Ils sont régis par le droit privé. La commune peut les aliéner ou les supprimer.

L'entretien des chemins ruraux par la commune n'est pas une obligation.

Voies communales : elles sont classées dans les voies communales par arrêté municipal. En général, elles desservent une ou des habitations. Elles sont affectées à l'usage public et l'accessibilité du public est obligatoire.

Elles font partie du domaine public de la commune et sont régies par le droit public. La commune ne peut ni les aliéner, ni les supprimer. Elle a l'obligation de les entretenir. Elles sont classées en trois groupes : voies à caractère de chemin, voies à caractère de rues désignées en principe par un nom et voies à caractère de place.

Le service ATESAT de la DDT (Direction Départementale des Territoires) nous a transmis un dossier provisoire de classement des voies communales, pour vérification et modifications éventuelles avant montage du dossier définitif. Après examen de ce dossier, il sera présenté à l'assemblée à une séance ultérieure.

Utilisation des locaux sous-sol du bâtiment Poste

Les présidents d'association ont été interrogés sur leurs besoins. François Danemans présente les réponses qui lui sont parvenues. D'autre part, Monsieur le Maire présente la demande de location d'un des garages de la poste pour un projet professionnel de Madame Lanchès, locataire de l'appartement de la Poste.

Les présidents de plusieurs associations ont répondu plutôt favorablement pour l'aménagement de ces locaux pour les associations. Certains membres de l'assemblée y sont favorables, d'autres s'interrogent sur les besoins d'une salle complémentaire en considérant que les salles existantes sont suffisantes pour satisfaire les besoins associatifs de la commune. Les conseils d'administration des associations seront interrogés sur leurs besoins.



Atelier communal : bilan financier

1/ Dépenses : Montant des marchés avec les entreprises : 231 462.84 € TTC

Payé aux entreprises : 234 454.55 € TTC :

Entreprise CARRIER (+EUROVIA) :	36 576.58 € TTC
Entreprise AYMAR :	72 797.82 € TTC
Entreprise FELGINES :	72 882.80 € TTC
Entreprise CHABUT C2M :	26 865.89 € TTC
Entreprise SAPP SARL :	10 217.05 € TTC
Entreprise BRU :	15 114.41 € TTC

Honoraires architecte Cabinet CASADEPAX

Montant du marché : 18 083.52€ TTC

Payé à l'architecte : 17 866.52€ TTC :

Frais divers (dossiers, journaux, EDF, Chavinier...) : 2 431 .90 € TTC

Montant total des dépenses : 213 004.16 € HT soit254 752.97 € TTC

2/ Recettes :

Vente de l'atelier communal : 135 000.00 €

Aides financières :

DGE (Etat) : 37 868.00 €

FEC (Conseil Général) : 28 400.00 €

Réserve parlementaire : 20 000.00 €

Total des aides : 86 268.00 €

Récupération TVA : 32 626,00 €

Montant des recettes : 253 894.00 €

Autofinancement : 858.97 €

Questions diverses

- **Cuve à fuel :** la nouvelle réglementation européenne exige à compter du 1^{er} novembre 2011 le remplacement du fioul domestique par un gazole non routier pour les véhicules comme notre tracteur. En conséquence, une cuve à fuel double paroi de 1000 litres a été commandée à la SARL Caldeyroux/Loudières à Montsalvy, pour le prix HT de 1100 €
- **Chasse-neige :** les devis reçus sont examinés. Un professionnel neutre de la vente sera consulté pour avis.
- **Réduction de la vitesse au hameau d'Asprat :** une demande est parvenue en Mairie. On demandera au Conseil général d'avancer le panneau 50 km/h, à la première maison d'Asprat en venant de Maurs.
- **Limitation de vitesse à proximité de l'école :** Il est rappelé par le Conseil Municipal la demande de parents d'élèves de limiter la vitesse à 30 km/h autour de l'école, du panneau annonçant l'école en venant d'Aurillac, jusqu'au Point-Tourisme. La pose de bandes rugueuses va aussi être étudiée.
- **Ordures ménagères et encombrants :** Les containers paraissent insuffisants par rapport aux quantités de déchets apportés, surtout en été. Il sera demandé aux habitants qui constateront des débordements dans les containers ou des stockages à proximité, de le signaler à la Mairie qui interviendra aussitôt auprès de la Communauté de Communes.
- **Rentrée scolaire :** effectifs en hausse sur le RPI Calvinet-Mourjou
- **Pavillon locatif :** au lotissement du Puech, un pavillon sera libre au 1^{er} novembre.
- **Ravalement église :** Le conseil Municipal envisage le ravalement de l'église, en pierres apparentes. Les entreprises suivantes sont désignées pour 2 devis : un pour la façade et l'autre pour la totalité du bâtiment : AYMAR à Mourjou, CROS à Sénézergues, et MAZAC à Calvinet.
- **Petits travaux de voirie :**
 - ◇ A voir sur place le mur de soutènement de Monsieur LAC Jean pour remise en état avec une banche.
 - ◇ la deuxième tranche de plaques de rues sera posée prochainement.

- **Transports dans le Cantal** : Le Conseil Général a mis en service un réseau de transports « Voyagez dans le Cantal » pour 1.50 € (exemple ligne Calvinet-Aurillac). Toutes les informations auprès du Conseil Général, service des transports. Il existe un dépliant d'information, voir aussi Cantal Avenir.

Séance du 21 octobre 2011

Ligne de trésorerie :

Reconduction auprès de la Caisse du Crédit Agricole de la ligne de trésorerie, aux conditions suivantes : montant : 50 000 euros, durée : 12 mois, taux d'intérêt moyen mensuel du marché monétaire, intérêts calculés mensuellement sur la base des jours de mobilisation effective et payés trimestriellement, frais de dossier : 50 euros

Rachat d'une concession au cimetière :

Concession dans le vieux cimetière de Calvinet, numéro 292, plan n° 134, acquise le 28 novembre 2001, sans inhumation. Rachat au prix d'achat, soit 100 euros.

Cotisation pour la formation des agents territoriaux au CNFPT

Le conseil municipal de Calvinet demande le rétablissement du taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Aliénation chemin rural du Pouget - Prix de vente du terrain :

En complément de ses délibérations du 25 février 2011 et 22 juillet 2011, et dans le cadre de l'aliénation d'une partie de chemin rural au Pouget, le Conseil Municipal confirme la vente par Mme MAS à la commune d'un bien cadastré section A n° 1123 (277 m²) au prix de 1 € le m², ainsi que la vente par la commune à Madame MAS des biens cadastrés section A n° 1127, 1128 et 1129 soit 277 m² à 1 € le m².

Questions diverses :

- **Cloches de l'église** : Lors de la vérification annuelle des cloches, la société Bodet a notifié dans son rapport la nécessité de consolider la structure portant les cloches. Les entreprises Puech de Lacapelle del Fraisse et Felgines Eric vont être contactées pour estimer les travaux à réaliser.
- **Table d'orientation** : afin de dégager la vue de la table d'orientation, l'ONF a marqué les bois à couper. L'exploitant de la parcelle voisine concernée sera sollicité pour exécuter ce travail.
- **Club de Pétanque** : Lecture du courrier du Président de Calvinet Pétanque demandant l'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain jouxtant le Club, pour l'organisation de concours. Le Syndicat départemental devra être sollicité pour une extension du réseau électrique permettant l'éclairage du terrain. Le sol sera aplani, les entreprises Carrier et Vaissière seront contactées pour devis
- **Défibrillateur** : il sera posé prochainement à l'extérieur de la salle des fêtes.
- **Gendarmerie** : des devis vont être demandés aux artisans pour la réfection d'un deuxième appartement.
- **Aînés de la commune** : A Noël, proposition d'un petit cadeau à offrir aux personnes de la commune de plus de 85 ans . Monsieur le Maire va réunir le bureau du CCAS.
- **Toilettes publiques** : il manque quelques finitions ; une réunion de fin de chantier est à organiser.
- **Audit d'accessibilité aux bâtiments recevant du public** : il aura lieu le 12 décembre prochain.
- **Session d'accueil des personnes ayant pour projet de s'installer dans le Cantal** : Organisée par le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie il a eu lieu à Montsalvy où plusieurs projets différents ont été présentés.

Séance du 16 novembre 2011

Taxe d'aménagement

La *taxe d'aménagement* remplacera la *taxe locale d'équipement* au 1^{er} mars 2012 pour les communes disposant d'un POS. Si le Conseil Municipal ne délibère pas avant le 30 novembre un taux de 1% s'appliquera. Le conseil municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire. La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans.

Transfert des pouvoirs de police

Conformément à l'article 63 de la loi n° 2010-1563, les pouvoirs de police du Maire en matière d'assainissement non collectif et d'élimination des déchets, dont la communauté de communes du Pays de MONTVALVY exerce actuellement les compétences, seront transférés de plein droit au Président de la Communauté de communes. Monsieur le Maire indique son opposition à ce transfert automatique.

Chasse-neige

Après examen de plusieurs devis et informations auprès de professionnels, l'assemblée accepte le devis de l'entreprise Caldeyroux-Loudières de Montsalvy, pour un relevage avec lame de déneigement.

Tarification des régies 2012 : Le Conseil Municipal maintient les tarifs des régies comme suit :

BAIGNADE : accès gratuit	PECHE : journée 6 euros	saison : 40 euros
CAMPING : par nuitée :	Campeur 2 euros	Véhicule 1 euro
Caravane 2 euros	Branchement électrique 2 euros	
De 4 à 7 ans : ½ tarif	Pour 2 semaines : 2 nuitées offertes	

Classement voirie communale

Examen du dossier de classement de la voirie communale préparé en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires. Deux modifications minimales seront apportées et le dossier définitif présenté à la prochaine séance.

Participation aux dépenses du collège de Maurs

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Madame Annie Chazette, Principale du Collège des Portes du Midi. Elle sollicite le conseil municipal afin qu'il participe au financement d'un séjour culturel pour les familles de Calvinet dont les enfants sont inscrits dans l'établissement. Le conseil municipal décide de verser pour l'année 2012 la somme de 8 euros par nuitée et par enfant (dans la limite de 5 nuitées), soit la somme de 40 euros par enfant, et 80 euros au total puisque deux enfants sont concernés.

Vente de la propriété du Vernassal

Un droit de préemption peut être exercé sur certaines parcelles classées en zone constructible, mais leur superficie est insuffisante pour les besoins de la commune.

Le Conseil Municipal évoque deux possibilités :

- La commune propose l'achat des parcelles situées entre le chemin du Claux et le CD 19 et la parcelle de terrain située sous le bâtiment « salle du Club », environ 6 hectares.
- L'achat de la propriété en totalité, pour disposer des terrains urbanisables.

Monsieur le Maire est chargé de la négociation dans le cadre de la première possibilité.



La voirie communale : une utilité publique, un budget important d'entretien



BIENVENUE ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinétois (es) dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32

site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

✉ mairie.calvinet@wanadoo.fr - ANNUAIRE-MAIRIE.FR : <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-calvinet.html/>

Banque alimentaire : La collecte de la banque alimentaire est en augmentation de 20% avec 307 kg. On note une progression générale des dons en cette période douloureuse pour nombreux de nos compatriotes.

2011	2010	2009	2008	2007
307 Kg	262 Kg	232 kg	231 Kg	186 Kg



Participation au concours départemental des villages fleuris du Cantal

En 2011 comme en 2010 et 2009, nous avons participé au concours et obtenu le 2^{ème} prix dans la catégorie « communes de moins de 1000 habitants ».



Fête de la musique :

Une excellente initiative de l'association de parents et de ses musiciens-chanteurs qui ont égayé la place Bonnefon en ce 16 juin, tandis que Calvinet Pétanque rassemblait ses amateurs pour un concours local très disputé. C'est la première fois que la fête de la musique était célébrée à Calvinet. Malgré une décision et une publicité tardive, de nombreux Calvinétois avaient répondu présent pour s'imprégner des airs connus dans cette douce soirée annonciatrice de l'été. Bravo aux auteurs de cette initiative.



Cellibass : Le talent au service de la grande musique : Les spectateurs ont eu droit à un concert très éclectique de la part de ce quatuor de jeunes violoncellistes alternant pièces romantiques d'Edouard Grieg, sonate de Telemann, concerto et musique joyeuse de Michel Corette, la célèbre « Valse triste » de Jean Sibelius extraite de la musique de scène *Kuolema* (la mort), le ragtime précurseur du jazz de Scott Joplin et Joseph Lamb, les tangos et musiques de film d'Astor Piazzola.

Le public, qu'on aurait espéré plus nombreux ne s'y est pas trompé en rappelant sur scène ce quatuor plein d'avenir. Une agréable soirée avec de jeunes musiciens de talent. A ne pas manquer, un moment rare de grande musique dans notre monde rural



Une Cérémonie originale : C'était le 13 août 2011. Anne-Sophie Marre, fille de Philippe et Marie



-Andrée notre secrétaire appréciée convolait en justes noces avec Benoît. Après le consentement mutuel officiel à la mairie, La cérémonie religieuse s'est déroulée au Puy Majou qui n'avait jamais vu autant de monde depuis les processions d'antan. Sur un site magnifique, sous un soleil radieux et un magnifique panorama symbolisant parfaitement la vie et le bonheur, les jeunes époux, accompagnés de leur famille et de leurs amis garderont certainement un souvenir ému de ces instants. Tous nos vœux les accompagnent.

Un bulletin "tout couleurs" : Vous avez pu le constater depuis le numéro de juillet 2011. Votre bulletin "Les Nouvelles" est désormais imprimé en quadrichromie sur un beau papier brillant. Plus agréable, plus lisible, l'équipe municipale espère qu'il vous apporte satisfaction. Faites-nous part de vos remarques et suggestions pour nous aider à l'améliorer encore en introduisant par exemple de nouvelles rubriques ou d'autres mises en page. S'adresser à la mairie ou auprès de Pierre Couderc (couderc.vernhe@wanadoo.fr).



Plaques de rues: La deuxième phase est quasiment posée. Désormais il faudra attribuer un numéro pour chaque maison dans chaque rue.

Paris-Nice : la course traversera Calvinet, venant de Mourjou via Cassaniouze le mercredi 7 mars prochain entre 14 h 43 et 14 h 59



Vie de la commune : l'état civil 2011 actes inscrits dans les registres de la commune

Ils nous ont quittés... une pensée pour eux et leur famille

- * Le 23 février de Marie-Louise Lavergne, veuve Gauzente,, domiciliée à Ayrolles,
- * Le 13 juillet, de Daniel Terrisse, domicilié Chemin du Claux
- * Le 27 août de Yvonne Caldeyroux, veuve Puech, domiciliée Hôtel Beauséjour



Ils sont venus égayer des foyers calvinétois...

... Bienvenue à ces petites frimousses

- * 08/02/2011 : Florian CAR Lotissement le Puech
- * 11/07/2011/ Morgane FLEYS, Vergnes
- * 03/08/2011 Leya GONCALVES, Gendarmerie
- * 08/08/2011 Pierre-Paul HERVE--CHABUT La Devèze
- * 06/12/2011 Léo-Paul LABORIE, Chemin de ronde
- * 12/12/2011 Mathis VEYSSIERE, Rue de la Châtaigneraie



Ils se sont unis pour le meilleur et le pire...

- * Le 16 juillet de Christophe LAIGLE et Hélène DUQUENOY domiciliés rue du Colombier,
- * Le 13 août de Benoît VOREUX et Anne-Sophie MARRE, domiciliées à Toulouse et résidents à Calvinet



Tous ensemble... (communiqués INSEE)

La population légale de la commune en 1999 était de **432 habitants**

La population légale de la commune en 2009 était de **481 habitants**

La population légale de la commune au 1^{er} janvier 2011 était de **479 habitants**

La population légale de la commune au **1^{er} janvier 2012 est de 489 habitants**



Vie de la commune : les animations 2012 à Calvinet



Mois	Jour	Association	Animation
Janvier	18	Séniors de Calvinet	Animation épiphanie
Février	18 - 20 h	Séniors de Calvinet	Quine
	26	A.C.C.A Calvinet	Repas des chasseurs
Mars	14 journée	Seniors de Calvinet	Sortie « stockfisch »
	25	APE RPI Calvinet-Mourjou	Carnaval Après-Midi Calvinet
Avril	28	Calvinet-Patrimoine	Quine
Mai	11	APE	Soirée chants
	12	Communauté de Communes Pays de Montsalvy	Dans le cadre de la programmation culturelle 2011-2012 de la Cté de communes, nous accueillons la <i>Compagnie du Détour</i> pour une représentation du spectacle " <i>Modestes propositions pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale</i> " (théâtre, duo burlesque) .
Juin	24	APE	Fête écoles Mourjou
	25 au 1er	Séniors de Calvinet	Voyage 1 semaine Finistère
Juillet	13-14	Comité d'Animation	Repas spectacle, bal – pique-nique
	22	Séniors de Calvinet	Expos, kermesse, repas dansant
	29	Serfouette et Compagnie	4 ^{ème} marché BIO
Août	04/05	Calvinet Sportif football	Animations avec repas
	18/19	Calvinet-Pétanque	Animations de la St Louis
Septembre	15/16	Calvinet-Patrimoine	Journées européennes du Patrimoine
Décembre	22/23	Comité d'Animation	9^{ème} marché de Noël

L'été du Comité d'Animation

La fête Nationale



Encore la dégustation très appréciée le 13 au soir du chou farci préparé par nos dames, l'ambiance étant assurée cette année par l'orchestre Yannick LEYBROS. Le 14, le pique-nique au camping des Erables remportait un nouveau succès avec la présence de 120 personnes environ qui échangeaient recettes et vins fins dans une ambiance sympathique.

La journée « Cantal Pédestre »

Calvinet s'était inscrit pour la seconde fois dans le cadre de ce circuit Cantalien qui se pose dans tout village pour faire connaître les richesses de paysages et de patrimoine de ce Cantal que nous aimons. Plus de 60 personnes se sont inscrites pour 2 randonnées de 10 et 20 km. Les mêmes circuits que l'an passé, repris en sens inverse et balisés à nouveau. Des balades bien appréciées selon les participants mais dont certains ont été induits en erreur à cause d'un "mauvais coucheur" qui avait arraché un piquet de signalisation. Le café était offert après le pique-nique et des boissons attendaient les marcheurs pour des poses bienvenues. Le repas en commun préparé par le restaurant des sports a été une nouvelle fois apprécié avant la projection du film du jour tourné tout au long de la journée. Un nouveau document sur la commune à conserver. On peut se procurer le DVD auprès de Pierre COUDERC.



Le 8ème marché de Noël

Pour la huitième édition et la quatrième année consécutive la neige a inauguré le marché de Noël de Calvinet. Mais si les flocons tombaient dru avant l'ouverture du marché, la température restant positive, le mince tapis blanc disparut bien vite malgré de brèves averses tout au long de la matinée. Est-ce l'incertitude de la météo, les problèmes économique ou le succès des grandes surfaces, toujours est-il que la journée de samedi ainsi que le dimanche matin sont restés bien calmes.



Heureusement, il n'en fut pas de même l'après-midi de dimanche où le public a envahi le site, visitant les cinquante stands bien garnis et bien décorés. Nombreux ceux qui firent leurs emplettes et profitèrent du riche programme d'animations concocté par le Comité d'Animation, organisateur. Les calèches emballèrent les enfants qui attendaient leur tour avec impatience pour profiter d'une balade originale. L'ambiance musicale était donnée par la fanfare de pères Noël "NickelKrom", venue de Carcassonne. A l'occasion, elle donnait le rythme à la compagnie déambulatoire sur échasses, ArtX, remarquable, tant au niveau esthétique, qu'acrobatique et humoristique. Les bénévoles du comité n'étaient pas en reste, puisque les enfants purent converser avec le père Noël et les rois mages, accompagnés d'un père fouettard semblant tellement sévère que les gamins couraient vers lui. Le marché se concluait en apothéose avec un feu d'artifice de plus en plus beau au fil des années en présence de M. Bayle, préfet du Cantal, Vincent Descœur, député et président du Conseil Général, Alain Calmette, maire d'Aurillac, vice-président de la CABA, Jean Bonnet, président de la Communauté de Communes ainsi que de nombreux élus des communes voisines ainsi que Jérôme Vérouil, commandant de la brigade de Calvinet. Avant le cocktail de fermeture du marché, Edouard de Bonnafos, maire de Calvinet se félicitait de l'activité des nombreuses associations de Calvinet qui ont organisé d'importantes manifestations en 2011, dont la célébration du centenaire de Jean-Marie Gaston, la foire des potirons du Pays de Montsalvy et le marché de Noël, tandis que M. le préfet et Vincent Descœur insistaient sur le rôle important joué par les associations dans la vie économique. Chacun concluait son allocution en souhaitant un joyeux Noël au nombreux public présent. On pouvait alors lever son verre dans une ambiance sympathique, avant une soupe au fromage bienvenue, prémices des fêtes de fin d'année.

CALVINET

Bonne affluence pour le marché de Noël

Pour la huitième édition et la quatrième année consécutive la neige a inauguré le marché de Noël. La journée de samedi ainsi que le dimanche matin sont restés bien calmes. Il n'en fut pas de même l'après-midi de dimanche où le public a envahi le site, visitant les cinquante stands bien garnis et bien décorés. Nombreux ceux qui firent leurs emplettes et profitèrent du riche programme d'animations concocté par le comité d'animation, organisateur.

Avant le cocktail de fermeture du marché, Edouard de Bonnafos, maire de Calvinet se félicitait de l'activité des nombreuses associations de Calvinet qui ont organisé d'importantes manifestations en 2011, dont la célébration du centenaire de Jean-Marie Gaston, la foire des potirons du Pays de Montsalvy et le marché de Noël, tandis que le préfet et Vincent Descœur insistaient sur le rôle important joué par les associations dans la vie économique. ■

PÈRES NOËL ET ROIS MAGES. Ils étaient tous là, avec leurs instruments et leurs cadeaux pour les enfants sages !



Il y a 55 élèves sur le RPI (regroupement CALVINET MOURJOU) donc pas de baisse de l'effectif. Tant mieux ... !

Le bilan moral et le bilan financier de l'APE se portent bien ... l'équipe reste motivée d'autant que de nouvelles familles arrivent... et donc de nouvelles idées, de nouveaux challenges...

L'association travaille en étroite collaboration avec les enseignantes, mais aussi les mairies.

Cette année est marquée par le **VOYAGE SCOLAIRE** qui va se dérouler du **23 au 27 avril 2012 AU GRAU D'AGDE** : Le thème du voyage portera sur le milieu marin : promenade en bateau, activités de pêche, visite d'une conchyliculture, de l'aquarium

Pour rappel, ce voyage est financé un tiers par la mairie, un tiers par l'APE et un tiers par les parents d'élèves.

Une trentaine d'élèves est concernée par ce voyage (de la dernière section de maternelle au CM2) ; les autres classes de maternelle participeront également à une sortie en fin d'année, adaptée à leur âge.

La foire aux potirons de cet automne organisée à Calvinet, a permis de vendre toutes les sortes de courges semées au printemps par les enfants dans la cour de l'école de Calvinet et dans celle de la maison de la châtaigne (dans le cadre du projet d'école basé sur le jardin).

Notre 1ère participation à la foire à la châtaigne de Mourjou fut une réussite ... merci à l'association du Pelou de nous avoir permis d'y participer.

Le 04 décembre a eu lieu le **QUINE** à Mourjou : gros succès comme chaque année grâce à la diversité des lots et la participation des entreprises locales.

Le vendredi 16 décembre, les 2 écoles se sont regroupées à Calvinet pour la traditionnelle **journée de Noël** organisée par les institutrices avec l'aide de parents. Les enfants ont pu participer à des ateliers le matin, partager le repas de Noël préparé par les deux cantinières, regarder le spectacle de marionnettes confectionné par des mamans, et enfin rencontrer le père Noël chargé de cadeaux pour l'école. Chaque enfant est reparti avec quelques friandises...

Une journée semblable la veille de la foire à la châtaigne avait eu lieu à Mourjou : **les ateliers d'automne**. Tous les enfants s'étaient retrouvés à l'école de Mourjou (ateliers, balades en forêt et repas commun).

Les dates des manifestations à retenir

- CARNAVAL le dimanche 25 mars à CALVINET l'après midi
- SOIREE CHANTS le vendredi 11 mai en soirée à CALVINET
- FETE DE L ECOLE prévue le 24 juin 2012 à MOURJOU

L'ensemble de l'APE vous souhaite une bonne année 2012.



La jachère de serfouette a rehaussé d'un ton la sortie du bourg et satisfait de nombreuses abeilles qui ont su y prélever "dard dard" leurs provisions hivernales, une expérience à reconduire pour 2012.

Pour sa troisième année, le marché de producteurs bio a animé la place de Calvinet dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Merci aux multiples exposants et à tous ceux qui viennent offrir leurs services chaque année. En espérant vous offrir à nouveau une belle occasion de se réunir au cœur du village, "Serfouette et Cie" bûche (de Noël !!!) déjà sur de nouveaux projets et adresse à tous *ses meilleurs vœux au naturel évidemment.*



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la secrétaire aux horaires de bureau suivants au 04 71 49 69 94

Lundi et jeudi : 9 h 15-12 heures et 13 h 16 h 15 Mercredi : 8 h 30-12 h Ou 06 31 75 15 95 hors horaires



Rue de l'Eglise -15340 CALVINET – Tel : 04 71 49 69 94. mail : admrcalvinet@orange.fr



Assemblée Générale de Calvinet-Pétanque



C'est au club, derrière la mairie que s'est tenue l'Assemblée Générale de CALVINET PETANQUE, samedi 12 novembre 2011. Le président Alain JANY accueille les licenciés et les remercie de leur présence. Durant la saison, le club a été représenté dans différentes compétitions officielles. Cet été, la place Jean de Bonnefon a été régulièrement animée en soirée par la présence des pétanqueurs.

Le trésorier GASTON Louis-Marie a détaillé avec satisfaction le bon bilan financier grâce au travail des licenciés et des bénévoles. La souscription sera reconduite pour 2012. La journée du 14 juillet et la journée tri-poux à l'Estanquiol également, ainsi que l'organisation de concours internes durant la saison.

M. Edouard de Bonnafos, maire a salué la belle vitalité de Calvinet Pétanque et a fait part de l'aménagement d'un boulodrome pour la saison 2012.

Toutes les personnes désirant prendre la licence 2012 peuvent s'adresser à Alain JANY tél : 04 71 49 91 33

Prix des licences 2012 : 30 € pour les hommes et les femmes, **gratuit** pour les cadets et juniors.



Le Tennis Club de la Châtaigneraie



L'Assemblée Générale du tennis club de la Chataigneraie s'est tenue le 3 décembre 2011.

• La Présidente, Danielle Lissac, a fait le bilan de l'année écoulée et évoqué les projets pour la saison prochaine : 38 licenciés dont 27 jeunes en 2011. On souhaiterait avoir plus de licenciés adultes.

• Cours de mini-tennis d'avril à fin juillet 2011 suivi par 21 enfants. Ce cours marche bien grâce aux animatrices dynamiques. L'année prochaine ce cours reprendra.

• Stage d'été d'une semaine : 18 jeunes y ont participé. On souhaite pouvoir le renouveler l'année prochaine et mettre en place une semaine de stage pour adultes si l'on trouve un animateur qualifié pour l'animer.

• Les courts ont été souvent loués cet été.

Un projet d'association avec le club de Montsalvy pour les compétitions adultes est en cours, ce qui permettrait un entraînement commun des joueurs qui pourraient utiliser les courts de Montsalvy et Calvinet. Si vous êtes intéressés par la compétition, n'hésitez pas à nous contacter.



Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs pour les licences et pour la location des courts

Licences

Né en 2004, 2005, 2006 ou 2007	Offerte par le club
Né en 2000, 2001, 2002 ou 2003	12 €
Né en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 ou 1999	20 €
Adulte	25 €
Adulte + Conjoint	40 €
Etudiant	20 €



Location des courts

Licencié du club	Gratuit
Invité par un licencié du club	1 € / heure
Membre licencié d'un autre club	forfait 10€/mois
Membre extérieur au club	5 € / heure
Raquettes et balles	5 €

RESERVATION DES COURTS : restaurant des Sports ou au 04 71 49 97 61

Si vous désirez nous rejoindre dans le club de tennis de la châtaigneraie, n'hésitez pas à prendre dès maintenant votre licence. Pour cela vous pouvez contacter Danielle Lissac (04 71 49 95 22 ou 06 76 82 37 56) ou Odile de Bonnafos (06 07 66 67 22 ou 04 71 49 65 59).

Calvinet Sportif Foot



Cette saison 2011/2012 est indéniablement celle du renouveau pour le Calvinet Sportif. Le président Dany Vigier a su remobiliser ses troupes pour retrouver une dynamique positive. Les arrivées combinées d'un nouvel entraîneur, Jean-Pierre Malgouzou, et de plusieurs joueurs de qualité, dont le buteur providentiel Issam Hfaiedh, ont permis de retrouver enfin le haut du classement. La lutte pour la montée sera très disputée car, à la trêve, pas moins de quatre équipes se tiennent en cinq points. Il faudra prendre le maximum de points face aux concurrents directs que sont Siran, Roannes-St-Mary et Boisset, tout en ne perdant rien en route

contre les équipes moins bien classées.

La reprise du championnat est fixée au 05 février, avec la réception, au Stade du Puech, de l'entente Chataigneraie.



Le Calvinet Sportif vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

La 10^{ème} foire aux potirons, un succès mémorable

CALVINET ■ La fête consacrée aux cucurbitacées a attiré les foules

Un dimanche saveur potiron

Dimanche, la dixième édition de la Fête des potirons a attiré les foules à Calvinet. Des centaines de cucurbitacées étaient exposées dans le village.

Cécile Nangeroni

À deux semaines d'Halloween, des cucurbitacées par centaines ont d'ores et déjà envahis Calvinet. Dimanche dernier avait lieu la dixième édition de la Fête des potirons dans la commune. « Chaque année, la manifestation change de village. Pour cette fois, c'est l'association Calvinet patrimoine qui a pris en charge l'organisation », explique Pierre Couderc, membre de l'association.

Pas moins de quarante stands remplis de potirons, citrouilles, coloquintes et autres potimarrons, étaient installés sur la place Bonnefon, tenus par des exposants cantaliens,



STANDS. Dimanche, les visiteurs ont pu acheter ou même seulement admirer des centaines de cucurbitacées, à Calvinet.

aveyronnais et lotois.

Chars décorés

Le groupe folklorique ytracois, La Yoyette a fait le déplacement pour ani-

mer la manifestation et introduire le traditionnel défilé de chars décorés. Quatorze communes de la Châtaigneraie y ont été représentées. Les enfants

des différentes communes étaient mis à contribution, défilant sur les chars ou sur leurs vélos décorés aux couleurs du fruit star de la journée. ■



Pays de Montsalvy Calvinet a eu la tête comme une citrouille

Une année ici, l'autre là. C'est l'originalité de cette fête du potiron : elle voyage de communes en communes, sur l'ensemble du territoire du pays de Montsalvy. Et les 14 communes concernées jouent le jeu en réalisant chacune un char. Non pas un char fleuri, mais un char potironné très coloré où les enfants déguisés partagent la vedette avec des citrouilles énormes. Pour sa dernière édition, ce dimanche 16 octobre, direction Calvinet.

Thématique respectée

Il est revenu à l'association Calvinet patrimoine de porter l'événement. Son message a été bien entendu à en juger par la participation active de nombreux riverains qui avaient décliné la thématique du potiron dans leurs jardins, sur leurs murs, à l'entrée des habitations... Une sorte de chemin guidé qui conduisait jusqu'à la



Les potirons des 14 communes du pays de Montsalvy s'étaient donnés rendez-vous à Calvinet où la foule les attendait.

place Jean-de-Bonnefon, noire de monde.

Les différents stands proposaient tous des produits en lien direct avec le potiron, des coloquintes aux étonnantes brioches et autres mets qui incorporaient citrouilles, potimarrons et autres cucurbitacées dans leur préparation.

L'UNION

Et... comme le dit le vieux adage : "Quand on a faim, une citrouille vaut mieux qu'un carrosse". En y ajoutant un soleil estival et la convivialité d'une fête de pays où l'on prend plaisir à venir en famille ou y retrouver des amis, la fête du potiron ne pouvait se solder que par un franc succès.

R. S.-A.



Présents : 10 membres du CA ainsi que les 2 commissaires aux comptes et d'une soixantaine d'adhérents.

Excusés : Edouard et Odile de Bonnafos, maire de Calvinet et son épouse, Georges et Josette Lafon, Henri et Marie Caranobe, Simone et André Sevin.

Le président accueille les adhérents, les remercie de leur présence et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2011, soit la 34^{ème} AG d'un club de Séniors à Calvinet

Viennent ensuite le bilan moral présenté par le président et le bilan financier présenté par Louis-Marie Gaston trésorier.

BILANS

19 janvier : fête des rois

Une soixantaine de personnes ont passé un moment convivial à la salle des fêtes avec la projection de « La tête en friche », avec Gérard Depardieu et Gisèle Casadesus un film sensible, plein de tact, qui n'a laissé personne indifférent. Le goûter classique avec la dégustation de la galette des rois a conclu agréablement cet après-midi.

19 février : quinzaine des Séniors

La salle n'était pas pleine mais beaucoup de cartons avaient trouvé preneur. De jolis lots ont été gagnés, dont une bicyclette et un téléviseur à écran plat. Merci encore à tous les vendeurs, acheteurs mais aussi commerçants qui donnent des lots et assurent la réussite de cette animation pour nos activités.

15 mars : sortie dégustation "Estofinade"

Visite guidée appréciée de Belcastel au programme, puis de Capdenac le Haut au retour d'une dégustation appréciée au restaurant Fréchet aux Albres dans l'Aveyron.

14 au 21 mai : escapade dans le Jura. Le livre-album souvenir a été publié. Voir le compte-rendu dans le bulletin municipal de l'été et dans la Gazette N°33.

15 juin : journée de la forme à Mourjou

Un après-midi agréable sous le soleil suivi d'un casse-croûte traditionnel concocté par nos voisins et amis du club de Mourjou/ Fournoulès

29 juin : sortie en Aubrac : Pluie et brouillard au buron de Camejane. Bon



aligot, servi à l'abri dans le buron, dans une ambiance conviviale. Apéro, viande, fromage, dessert offerts par le club pour une journée en montagne originale avec balade humide l'après-midi dans les pâturages couverts de gentianes jaunes et de fleurs odorantes multicolores. Il ne manquait que le soleil !



24 juillet : kermesse, expo peinture, repas dansant

La journée démarra comme d'habitude dans le hall de la salle des fêtes par la vente de produits traditionnels préparés par nos bénévoles. Nos artistes peintres avaient une nouvelle fois exposé leurs œuvres, preuves de leur talent. On avait abandonné cette année le cochon à la broche pour un repas traiteur préparé par le restaurant des sports. Au menu saumon belle vue, jambon braisé, gratin dauphinois, salade, fromage, tarte à l'abricot. Animation assurée par Pierre PINQUIER.

14 septembre : sortie dans le Périgord

Une journée formidable qui a fait l'unanimité avec la balade reposante en gabarre sur la Dordogne à partir de Beynac, suivie d'un excellent repas à Mazeirolles.

L'après-midi permettait de découvrir la campagne environnante au cours d'un circuit en calèches particulièrement agréable. A noter l'accueil attentionné de la société « Périgord en calèche » qui ne laisse rien au hasard.



Le bilan financier dont le détail présenté par nos trésoriers démontre encore une gestion rigoureuse.

Totaux recettes 31 050 € **Totaux dépenses** 31 721 €

Déficit année 2011 : 671 € **Excédent 2010** : 12579 €

A noter la subvention municipale renouvelée de 400 €.

Pas d'investissements réalisés

En caisse aujourd'hui : 11 908 € soit 78 111 F (Tous mouvements de trésorerie compris).

Cela signifie qu'en conservant un solde légèrement inférieur à l'année passée, nous pouvons offrir quand même cette année encore une participation (12 €) par personne + les repas gratuits des + de 80 ans et invités, pour le banquet de fin d'année). Cela signifie également que nous pourrons encore financer plusieurs autres activités et plus particulièrement le **voyage 2012**

A signaler les interventions financières du club cette année 2011 :

participation banquet novembre 2010 : 908 €

paniers cadeaux de Noël 2010 : 173 €

fête des rois 2011 : 231 €

Sortie "stockfisch" 2011 : 388 €

Voyage Jura du 14 au 21/05/2011 : 1 151 €

Sortie Aubrac du 29 juin : 638 €

Sortie Périgord du 14 septembre 2011 : 1020 €

Inscriptions concours cantonal de belote des Aînés Ruraux : 56 €

Soit un total de 4 575 € ce qui reste supérieur aux années précédentes.



NOS ACTIVITES EN 2012

Cotisation 2012 inchangée : 78,71 F soit 12 €

Activités habituelles

On développera les mêmes activités à la satisfaction des adhérents et en espérant que les intempéries ne gâcheront pas les sorties prévues

Distribution de colis de fin d'année aux anciens

18 janvier Animation Rois

18 février Quine annuel

14 mars Sortie stockfisch

25 juin au 1^{er} juillet..... Voyage 7 jours Finistère

Juin Sortie pédestre en montagne

22 juillet Animation Séniors : repas dansant

Sortie d'automne : Sortie une journée : Vélo rail ou autre choix possible



Rencontres hebdomadaires

- Promenades pédestres à 14 h sur la place, belote et peinture à partir de janvier.
- Gymnastique tous les mardis de 10 h 45 à 11 h 45 à Calvinet dans le cadre de la retraite sportive. Inscriptions au trimestre. Pour tous renseignements, s'adresser à Yvette DAULHAC.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Tiers renouvelable, 4 personnes sur 12)

Henri CARANOBE (Ne se représente pas)

Elu : Jean-Pierre POULHES

Pierre COUDERC (Ne se représente pas)

Elu : Thérèse BRU

Yvonne SOUBRIER Réélue

Monique SOUQUIERES Réélue

Le Conseil d'Administration réuni le jeudi 15 décembre a élu Odile de Bonnafos présidente. Le reste du bureau reste inchangé.

Le 8 juillet 1791, Pierre Vigier achète le droit d'exploiter des bains chauds sur la Seine.



Le premier est situé au bas du Palais Bourbon et comporte trente-cinq baignoires de bois doublées de plomb.

Le second est situé à la pointe de l'Île Saint-Louis et compte trente-deux baignoires de cuivre.

Pierre Vigier se cache pendant une partie de la Révolution à la pension Belhomme, rue de Charonne à Paris, maison de santé psychiatrique où, grâce à ses relations, il est un détenu très privilégié.

Le registre d'érou du 15 décembre 1793 (Archives de la Préfecture de Police, cote AB 316) le décrit ainsi :

« Le citoyen Pierre Vigier, né en Auvergne, département du Cantal, à Paris depuis 14 ans, âgé de 32 ans, taille 5 pieds 6 pouces cheveux et sourcils bruns, yeux noirs, nez bien fait, front bas, bouche moyenne, visage ovale et plein, sortant de la Force par ordre des administrateurs (...) ».

Pierre Vigier reprend les rênes de son entreprise une fois la Terreur passée. Il ne cessera pas de la développer, ce qui lui procurera des revenus considérables.

En 1797, il achète le château de Grand-Vaux à Savigny-sur-Orge (actuellement département de l'Essonne), où il décède le 16 septembre 1817.

A son décès, le notaire chargé de la succession inventorie notamment six bateaux à usage de bains, le château de Grand-Vaux, le moulin de Petit-Vaux à Epinay-sur-Orge, l'hôtel de Tessé 1 quai Voltaire à Paris (ainsi que deux autres immeubles), une maison à proximité de la Place des Victoires à Paris, une propriété au hameau de Clignancourt (banlieue de Paris à l'époque), la maison et le moulin de l'Arquebuse à Corbeil.

Ses dernières volontés furent les suivantes :

« Je veux qu'à mon décès mon corps soit embaumé et mis dans un cercueil de plomb et transporté à Grand-Vaux, ma maison de campagne, où je veux être enterré dans le caveau du pavillon que j'ai dernièrement fait construire. (...) Si ma maison de Grand-Vaux devait être vendue en ce cas, je veux qu'il soit fait translation de mon corps et qu'il soit porté au cimetière du Père-Lachaise, où mon exécuteur testamentaire fera établir un monument pour lequel il emploiera une dépense de quatre à cinq mille francs ».

Lorsque Joseph Vigier, petit-fils de Pierre, se sépare de Grand-Vaux, le corps de ce dernier est transféré au cimetière parisien du Père-Lachaise où il repose toujours.

A ses deux frères et à ses quatre sœurs restés dans le Cantal, il légua respectivement deux mille francs de rente viagère chacun, et mille francs chacune. Il s'agissait de : Pierre Vigier, propriétaire à Calhac (Mourjou), Jacques Vigier, propriétaire à Ayrolles (Cassaniouze), Catherine Vigier, veuve de Hugues Pronzac, propriétaire à Belfrieu (Mourjou), Jeanne Vigier, veuve de Césaire Mouminoux au Mont (Cassaniouze), Elisabeth Vigier, veuve de Géraud Bronzac, propriétaire à Leygues (commune de Senezergues), et Marguerite Vigier, épouse de Pierre Brasquier, propriétaire à Lianressergues (Boisset).

Le dernier représentant de la famille Vigier, le comte Henri Vigier, est mort en 1942 à Lamorlaye (Oise).



Crédit photographique "Fonds BC / Musée du Veinazès"

8ème marché de Noël de Calvinet



A Pierre
 les photos de mon
 cœur
 Avec Amélie
 Nadaline
 Désiré
 Puisse votre
 divorcement

Dimanche en famille et marché de Noël à Calvinet. Un rendez-vous désormais incontournable conclu par un très beau feu d'artifice. Bravo à toute l'équipe du Comité d'Animation de Calvinet.
 Vincent Descoeur

Nous avons passé un très agréable week-end au marché de Noël.

Je n'en reviens pas, l'accueil, les chapeaux et le confort que vous offrez.
 J.P. Fau, Ass. des paniers Montsalvy



Bonjour , j'arrive à l'instant de Calvinet et je vous envoie ce petit mot tout d'abord pour m'excuser d'être parti sans vous dire au revoir , mais j'étais tellement frigorifié que je languissais la chaleur d'un bon feu. Malgré ce petit problème je voudrais vous remercier tous pour votre accueil, votre gentillesse et votre disponibilité. Le repas servi était vraiment délicieux avec le sourire en plus. A TOUS BRAVO!!!! et à l'année prochaine Joël Daloux exposant

Mais comment vous faites pour faire tout cela. Vous arrivez à vous en sortir ?
 Un maire

